



Lezoux, le 3mars 2018

LEZOUX ARC RACING CLUB RÉUNION DU BUREAU DU 28.02.2018

Présents: Thierry **ROCHE** , Louis **BRETON**, Christelle & Clara **COUPERIER**, Christophe **LAGRESLE**, Frédéric **COUDERT**, Sébastien **ARSEGUEL**.

Excusés : Christian **NOUVET** , Michel **MOUROT**

COMPTE RENDU

- Ordre du jour

-Préparation des équipes de DRH (adulte) et DRE (jeune) :

□ **DRH** :

A ce jour, les groupes ne sont pas encore connus pour la DRH mais les dates oui.

La 1^{ère} manche aura lieu le dimanche 29 avril 2018 soit à **SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET** (69) pour le groupe 1 soit à **SAINT ETIENNE** (42) pour le groupe 2 et la 2nd manche se déroulera le dimanche 10 juin soit à **LA MURE** (38) pour le groupe 1 soit à **SAINT PAUL TROIS CHATEAUX** (26) pour le groupe 2.

La finale aura lieu à **SAINT-PRIEST** (69) le 7 juillet 2018

Il faudra 3 archers plus un remplaçant, seul les trois meilleurs scores seront retenus pour le classement des qualifications. Le remplaçant peut intervenir pendant la phase finale.

Les archers qui pourront participer à ces manches de DRH sont :

ARSÉGUEL Sébastien

BEZIAUD Pierre

BRETON Louis

JOLLET Davy

LAGRESLE Christophe

NOUVET Christian

□ **DRE** :

Le calendrier est connu avec la 1^{ère} manche le dimanche 13 mai à **CORBAS** (69), la 2^{ième} manche aura lieu le dimanche 3 juin à **RIOM** (63) et la 3^{ième} manche se déroulera le samedi 23 juin à **BOURG-EN-BRESSE** (01).

Cette compétition est mixte (H/F) et les catégories concernées pour LARC sont Cadets/Juniors en arc classique. Il faudra 3 archers plus un remplaçant, seul les trois meilleurs scores seront retenus pour le classement des qualifications. Le remplaçant peut intervenir pendant la phase finale. Les cadets tireront à 60m sur des blasons de Ø 122 et les juniors à 70m sur blasons de Ø 122.

Les archers qui pourront participer à ces manches de DRE sont :

COUDERT Adrien (Cadet)

GIRARD Lucas (Cadet)

MASSARDIER Noah (Cadet)
PELIZZARO Eloïse (Cadet)
RAYNAUD Audrey (Junior)

Pour les manches éloignées, une proposition de nuitée la veille a été proposée cela reste à voir avec les archers engagés et le club.

-Compétition de Lezoux du dimanche 1^{er} juillet :

Le club organisera le dimanche 1^{er} juillet une manche de DRE au complexe sportif du Vernadel. Le bureau a émis l'hypothèse de faire un départ de FITA le samedi 30 juin dans l'après-midi afin de permettre aux archers du club de tirer et de rentabiliser toute la mise en place.

Ce départ n'est possible qu'à condition d'avoir des bénévoles le vendredi 29 juin après-midi et le samedi matin 30 juin pour mettre le terrain en place.

Un mail va être envoyé à chaque licencié du club afin de connaître les disponibilités et la faisabilité ou non de ce départ.

-Travaux terrain extérieur et salle :

Le dimanche 25 mars aura lieu à partir de 9h la remise en état du terrain extérieur qui se situe au Montsablé. Durant la période hivernale, les gardes des cibles à 60 et 70m sont tombées.

Au vue des licenciés actuels, des cibles vont être déplacées afin de permettre à un maximum d'archers de tirer lors des séances encadrées.

Il faudra déplacer une cible de 50m à 70m et une de 30m à 60m et mettre en place des nouvelles gardes. Pour cela, il faudra acheter ou récupérer de la volige (environ 20m²) et des chevrons (plus de 13m linéaire).

En ce qui concerne la salle, il faudra intervertir les bandes de stramit et mettre une plaque de bois entre le stramit et le mur en parpaing afin de limiter la casse des flèches qui traversent.

A ce jour, une période a été envisagée pour réaliser ces travaux, à la fin août avant la reprise de la nouvelle saison mais une date définitive n'a pas encore été arrêtée. Un mail sera envoyé afin de connaître les personnes susceptibles de venir nous aider.

-Questions diverses :

Louis Breton a parlé de la fête du sport qui aura lieu le week-end du 20 et 21 septembre qui pourrait faire connaître un peu plus le club et peut-être demander des aides supplémentaires. Le bureau réfléchit sur son intervention lors de ce week-end.

Une journée porte ouverte pourrait être mise en place à partir du mois d'avril au niveau du terrain extérieur afin de faire connaître cette pratique au lieu de commencer par la salle. Car beaucoup d'archers ne pratiquent pas en compétition extérieure et c'est regrettable. Une date doit être fixée prochainement.

Des fixations outils ont été proposées pour fixer les arcs dans les nouvelles armoires mais cela semble compliqué à mettre en place. Actuellement aucun système n'a été validé sachant qu'il faut tenir compte du poids des arcs en plus des fixations qui sera supporté par les portes.

Pour la tenue du club, un tour des archers sera fait la semaine du 5 mars afin de connaître ceux qui sont intéressés et les tailles.

Le sponsor actuel va être sollicité afin de savoir s'il poursuit son sponsoring et un autre sponsor a

été sollicité (carrefour market) par un de nos archers. Une journée découverte de la discipline pourrait être mise en place pour les salariés de ce sponsor.

Une question a été soulevée sur la présence de deux sponsors différents sur les maillots car au niveau des textes, un seul sponsor est autorisé sur les tenues avec au maximum deux sponsors par club.

Avant de commander des nouvelles tenues, la question sera posée par le président lors de la réunion préparatoire DR du samedi 17 mars.

□ Tableau blanc : le club avait demandé à la commune la mise en place d'un tableau blanc pour les entraînements mais la municipalité refuse son installation (rien ne doit être fixé sur les murs). Louis Breton s'est donc renseigné sur des solutions bis et il a trouvé un système de feuille auto-adhésives qui peuvent servir 10 fois en utilisant un feutre spécial (à voir chez Lyreco). Il faut se renseigner sur le prix afin de connaître le coût annuel.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Fait à LEZOUX, le 3 mars 2018

Le Président
Thierry ROCHE